

## Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aviation civile*

### Décision du 15 novembre 2013 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile océan Indien)

NOR : DEVA1327780S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice de la sécurité de l'aviation civile,  
Vu le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 3 ;  
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10 et 73 ;  
Vu l'arrêté du 7 janvier 2009 portant nomination de la directrice de la sécurité de l'aviation civile ;  
Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Christian Marty, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, directeur de la sécurité de l'aviation civile océan Indien, à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens ».

#### Article 2

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives relatifs à la certification du service fait, à la validation des engagements juridiques et des demandes de paiement liés à l'exécution des dépenses, ainsi qu'à la validation des titres de recettes du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à :

M. Victor Kadila, attaché d'administration de l'aviation civile, chef du département gestion des ressources.

Mme Denise Véfour-Boudoc, assistante d'administration de l'aviation civile, chef de la subdivision finances du département gestion des ressources.

#### Article 3

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives relatifs à la certification du service fait, à la validation des engagements juridiques et des demandes de paiement liés à l'exécution des dépenses, ainsi qu'à la validation des titres de recettes du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à :

M. Gilbert Madouré, adjoint d'administration de l'aviation civile, gestionnaire finances.

Mme Anne-Laure de Carné, assistante d'administration de l'aviation civile, chef de la subdivision ressources humaines.

Mme Laurence Gazivili, adjointe d'administration de l'aviation civile, gestionnaire ressources humaines.

#### Article 4

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives relatifs à la validation des engagements juridiques et des demandes de paiement liés à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » à :

Mme Bernadette Depehi-Chero, adjointe d'administration de l'aviation civile, gestionnaire finances.  
Mme Marie-Chantal Girardot, adjointe d'administration de l'aviation civile, gestionnaire finances.

#### Article 5

La décision du 30 octobre 2009 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile océan Indien) est abrogée.

#### Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 15 novembre 2013.

F. ROUSSE